



# Projet Pédagogique

Extrascolaire centre de  
loisirs  
de Bellevaux  
Vacances 2024-2025



Association familles rurales  
Bellevaux

38 place de la mairie 74470  
Bellevaux

[familleruralebellevaux@gmail.com](mailto:familleruralebellevaux@gmail.com)

06.40.42.38.64



Rédigé le 6 Juillet 2024 par l'équipe  
d'animation

## Introduction



Ce projet pédagogique va permettre de présenter l'organisation générale de l'accueil de loisirs durant les vacances en détaillant les différents temps de vie des enfants et de l'équipe d'animation.

Il peut être perçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs mais doit aussi être une référence tout au long de l'accueil.

Un projet pédagogique donne du sens aux activités pratiquées et aux différents actes de la vie quotidienne qui ont été pensés pour le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Il nous semble important que les mineurs soient acteurs de leurs vacances dans un cadre de vie collective qui va les mener vers une autonomie et une responsabilité en découvrant l'importance de leur rôle sur leur environnement et leur avenir.

## **I. Présentation de la structure**

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un accueil de loisirs et d'éducation populaire situé sur la commune de Bellevaux, géré par l'Association Familles Rurales de Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des AFR de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux.

### A. Dates d'ouverture

L'ACM est ouvert durant les vacances scolaires d'été, de Toussaint, d'hiver et de printemps.

- Été 2024: du 08/07 au 09/08
- Toussaint 2024: du 21/10 au 25/10
- Hiver 2025: du 24/02 au 28/02
- Printemps 2025: 22/04 au 25/04

L'accueil se fera de 7H30 à 9H00 et les parents sont invités à récupérer leurs enfants entre 17H00 et 18H00.

### B. Les locaux

#### Pour les moins de 6 ans

Les locaux de l'école maternelle sont utilisés:

- La salle de classe qui sera destinée aux temps d'accueils et d'activités
- La salle de motricité pour certaines activités et la sieste
- Le hall d'entrée pour ranger leurs affaires
- Les toilettes adaptés à leurs tailles

#### Pour les plus de 6 ans

Les plus grands seront dans les locaux de l'école primaire:

- Les 2 salles de classe pour l'accueil ainsi que les activités
- Les toilettes filles et garçons séparés

Tout le monde a accès à la cour commune aux 2 bâtiments et celle du rez-de-jardin du bâtiment maternelle.

Pour les activités culinaires et la prise des goûters une cuisine dans le bâtiment primaire est mise à disposition.

La prise des repas se fera dans la cantine scolaire de l'AFR qui se trouve à quelques mètres du centre.

### C. Public accueilli

L'ACM a une capacité d'accueil de 60 enfants pour les familles de Bellevaux et des communes voisines. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 13 ans, quelles que soient leurs origines et leurs capacités physiques et morales.

Deux groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins des enfants:

-un groupe de 3/5 ans (capacité d'accueil 24 maximum)

-un groupe de 6/13 ans (capacité d'accueil 36 maximum)

Les effectifs des groupes seront limités à 8 pour les petits et 12 pour les grands.

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis avec un accueil adapté mis en place avec l'équipe pédagogique en collaboration avec les parents pour un respect du rythme et des capacités de l'enfant.

### D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur BPJEPS et d'animateurs BAFA ou équivalents salariés de l'AFR de Bellevaux en contrat CEE et CDI ainsi que des stagiaires BAFA. Le nombre d'animateurs varie selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, avec un animateur référent pour chacun.

L'équipe technique est composée du personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux en contrat CDI.

Dans le cadre de certaines activités, l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles sera nécessaire.

### E. Les modes de déplacements

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplacent à pied toujours encadrés par les animateurs.

Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur. Concernant les sorties hors territoire, un bus est réservé afin de réaliser le trajet.

## **II. Objectifs éducatifs de l'organisateur**

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales: être acteur d'une société en transition.

### Objectifs éducatifs de l'organisateur

I. Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels

II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement

III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

## **III. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement**

En fonction des objectifs éducatifs de l'organisateur, l'équipe d'animation a mis en place des objectifs pédagogiques qui sont les suivants:

### **1. Développer l'entraide, le respect et le partage**

Nous mettons un point d'honneur à ce que les enfants et l'équipe d'animation soient dans le partage, l'entraide et bien sur le respect. Par exemple, durant nos différents temps de la vie quotidienne nous faisons au maximum participer les enfants. A travers notre diversité d'activités nous essayons de mettre en valeur les compétences de chacun en faisant participer et animer les enfants sur certains temps. Il est également important pour nous de mettre en place au maximum une entraide émotionnelle. C'est-à-dire que certains enfants peuvent, s'ils le souhaitent, régler les petits soucis durant les temps de récréation, sans l'aide d'un adulte qui intervient. Ceci leur permet de développer une confiance entre eux.

### **2. Découvrir et comprendre son milieu de vie (proche et lointain) pour mieux le respecter**

A travers cet objectif nous sensibilisons les enfants à l'environnement, au gaspillage alimentaire mais également au respect des locaux ou matériel mis à leur disposition. Nous sommes persuadés que si nous ne connaissons pas notre environnement, proche ou lointain, il est difficile pour nous de le comprendre et donc de le respecter. C'est pourquoi nous mettons en place différentes activités sur ce thème comme la création d'une "banque à objets". Cela permet aux enfants de gagner en autonomie sur le rangement et d'être impliqué sur le fonctionnement

du centre de loisirs. Les règles de vie du centre sont établies à chaque début de séjour avec les enfants et l'équipe d'animation afin qu'elles soient les plus justes possibles et cela facilite la compréhension et la mise en application de la part des enfants.

### **3. Permettre aux enfants une ouverture d'esprit sur les différences**

Il est important de sensibiliser les enfants sur les différences qu'ils peuvent rencontrer tout au long de leur vie. Nous avons également un objectif d'ouverture au monde. Grâce au thème de cette année sur le Voyage nous leur ferons découvrir les différentes cultures, les différents modes de vie et les différentes façons de voir le monde à travers les pays.

*Cet été 2024, Le centre de loisirs mets en place une nuitée pour les 3-5ans du 25 au 26 juillet, un mini séjour pour les 6-9 ans qui se déroulera du 17 au 19 juillet et pour finir un mini-camp pour les 10-13ans qui se déroulera, lui, du 31 juillet au 2 août. Tous les séjours se passeront à Montriond au chalet des Albertans aleaj et seront encadrés par deux animateurs du centre de loisirs. Les déplacements concernant les séjours se feront en minibus. L'accueil se fera le mercredi matin aux mêmes horaires que pour le centre et le retour se fera le vendredi aux mêmes horaires également.*

## **IV. Vie quotidienne et activités**

### **A. L'accueil**

#### Fonctionnement:

Les enfants arrivent avec leurs parents ou seuls, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. A chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Un code pour se dire bonjour est mis en place avec un choix pour les enfants de la façon dont ils veulent le faire, dire bonjour est aussi un apprentissage mais il peut se faire de différentes manières en fonction des enfants et de leur humeur du jour.

Les moins de 6 ans se dirigent directement dans l'espace d'accueil qui se situe dans le bâtiment maternelle au fond de la cour, les affaires personnelles peuvent être déposées dans le hall.

Les plus de 6 ans se dirigent directement dans le bâtiment des primaires. Les enfants passeront au lavage des mains en arrivant dans les locaux.

Le temps d'accueil est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel est mis à disposition des enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre. Sur ce temps d'accueil, des activités seront mises en place pour permettre aux enfants de se découvrir, d'apprendre à se connaître.

### Rôle de l'animateur:

Durant l'accueil un animateur est responsable de la feuille d'émargement et inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée. L'animateur doit être disponible, à l'écoute et rassurant auprès des parents qui en ont besoin.

L'animateur responsable de l'accueil fait remonter les transmissions à ses collègues avant de commencer la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités mais en aucun cas de faire à leur place. Chaque matin des propositions d'activités sont faites par les animateurs mais sans obligation de participation des enfants.

Les moments de création sont importants pour le développement et l'épanouissement de chacun.

## **B. Les activités**

### Fonctionnement :

Durant ces temps, des activités adaptées sont proposées aux enfants, ces activités ne sont pas « obligatoires » dans le sens où si un enfant souhaite ne pas y participer l'équipe respectera son choix après en avoir discuté avec lui.

Ces activités suivent un fil rouge durant le séjour selon le thème, chaque activité est pensée pour répondre aux objectifs fixés.

### Rôle de l'animateur:

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe pédagogique propose des activités variées sur le contenu et leur organisation.

Ces différentes activités seront encadrées par des animateurs qui ont bien un rôle d'encadrement et d'accompagnement, ils sont présents pour expliquer, sensibiliser, assurer le bon déroulement et la sécurité de l'activité mais également pour participer.

Les animateurs devront transmettre leur bonne humeur et leur dynamisme et proposer un imaginaire autour de leur activité pour donner envie au plus grand nombre d'y participer.

## **C. L'hygiène**

### Fonctionnement:

Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant passe au lavage des mains.

### Rôle de l'animateur:

Les animateurs doivent veiller à ce que ces temps d'hygiène soient respectés pour la santé des enfants. Pour les moins de 6 ans, les animateurs sont présents pour aider les enfants si besoin en veillant bien à respecter leur intimité. Une attention sera portée sur la sensibilisation au gaspillage de l'eau et du papier.

Ces temps d'hygiène sont également importants pour l'équipe qui se doit de respecter les règles d'hygiène dictées par la loi et le bon sens.

## **D. Les repas**

### Fonctionnement:

Les repas sont préparés par le personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux dans les locaux de la cantine. Ces locaux ne sont pas dans le même établissement que le centre et un déplacement est nécessaire.

En arrivant les enfants se placent où ils veulent, petits et grands mélangés. Les enfants goûtent ce qui est au menu même s'il pense ne pas aimer, les quantités servies se font en fonction de leur demande.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Après le repas, les enfants aident au débarrassage des tables et au rangement du coin repas.

### Rôle de l'animateur:

Les animateurs servent les enfants en veillant à respecter la quantité demandée par l'enfant.

Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde, règle qui est applicable également pour les membres de l'équipe .

L'animateur est garant du niveau sonore durant le repas, les enfants ont le droit de parler mais en respectant les autres sans faire trop de bruit.

Une attention particulière est portée sur les régimes et allergies alimentaires. Selon les allergies, les parents auront fourni le repas.

## **E. Les temps calmes**

### Fonctionnement:

Après chaque repas un temps calme est nécessaire pour la bonne digestion des enfants.

- Pour les moins de 6 ans, un temps de sieste est proposé pour ceux qui le souhaitent. Pour ceux qui ne dorment pas, un temps de relaxation est mis en place avec un animateur (musique, exercices de relaxation, lecture d'histoires...) après le temps du "ne rien faire".
- Pour les plus de 6 ans, dans un premier temps un temps de relaxation est mis en place avec un animateur après le temps du "ne rien faire". Puis dans un second temps, des activités calmes sont mises en place (jeux de société, échanges sur des sujets choisis, activités manuelles...).

Ce temps du "ne rien faire" nous semble important, surtout dans ces journées en collectivité et en action permanente. C'est un temps qui semble compliqué pour les enfants qui leur est très bénéfique.

### Rôle de l'animateur :

Pour la sieste des moins de 6 ans un animateur sera présent tout au long de celle-ci pour assurer la surveillance ainsi que pour rassurer ceux qui en ont besoin.

Pour les autres activités les animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur ce temps en favorisant une ambiance calme, les animateurs sont bien présents pour mener ce temps et pas juste pour le surveiller.

C'est également le temps de prise de pause pour l'équipe avec un roulement pour que chacun puisse profiter de ce temps qui doit être au maximum de 30 minutes.

## **F. Les goûters**

### Fonctionnement:

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités. Ils se font tous ensemble.

Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes.

### Rôle de l'animateur:

Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre leur goûter.

Pour la préparation des goûters, un animateur en sera responsable. Il devra veiller à ce que les règles d'hygiène et de sécurité soient appliquées.

## **G. Les départs**

### Fonctionnement:

Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition.

Ce temps est aussi le moment où les enfants remettent les différentes salles en état. A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs responsable de l'émargement.

Pour se dire au revoir, le même système est mis en place que le bonjour du matin avec un choix sur comment se le dire.

### Rôle de l'animateur:

Les animateurs inscrivent, au fur et à mesure que les enfants partent, l'heure de départ sur la feuille d'émargement.

Un temps d'échanges avec les parents est pris sur la journée passée s'ils le souhaitent en plus des transmissions importantes s'il y en a. Il fait également les transmissions nécessaires sur les activités prévues le lendemain.

## **H. Les soins et le suivi sanitaire**

### Fonctionnement:

Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI si il y en a un. Si un traitement médical est en cours l'ordonnance du médecin doit être donnée.

### Rôle de l'animateur:

Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1 est déterminé dans l'équipe d'animateurs. Il sera responsable du suivi sanitaire des enfants.

Dans la mesure du possible, les soins seront effectués par l'assistant sanitaire.

S'il n'est pas présent ou disponible, ce sera à l'animateur référent d'effectuer le soin. Chaque soin effectué est inscrit sur la fiche de suivi sanitaire et l'information est transmise aux parents lors du départ.

Seuls les médicaments sous prescription médicale pourront être donnés par l'assistant sanitaire.

## **I. Les sorties et déplacements**

### Fonctionnement:

Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu ainsi qu'un numéro pour nous joindre seront affichés sur le centre.

### Rôle de l'animateur:

Pour chaque sortie en dehors du centre, l'animateur référent doit se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires des enfants et doit en informer le directeur.

Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe.

## **V. Répartition des temps**

Journée type:

7H30-9H00 - Accueil / Temps d'expression libre
9H00-9H30 - Présentation de la journée / Temps d'échanges
9H30-11H30 - Temps d'activités
11H30-11H45 - Temps d'hygiène
12H-13H30 - Repas
13H30-14H00 (pour les grands) 14H30 (pour les petits) Temps calme / sieste
14H30-15H00 - Temps d'expression libre
15H00-16H15 - Temps d'activités
16H15-16H30 - Temps d'hygiène
16H30-17H00 - Goûter
17H00-18H00 - Départ / Temps d'expression libre

## **VI. L'encadrement et son fonctionnement**

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes de leur séjour au centre. Notre action à une dynamique éducative qui va accompagner les enfants vers des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés et qui s'inscrivent dans une démarche d'humanisme, de naturalité et d'éducation populaire. Nous portons une attention extrême pour que tout se fasse dans le respect de chacun et en toute sécurité physique et morale pour que tous puissions nous épanouir au sein du groupe.

## **A. Le directeur**

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de la prévision à la résiliation jusqu'au bilan.

Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur a pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour une bonne organisation du centre ainsi qu'un rôle de formation envers ses animateurs stagiaires mais aussi ses animateurs diplômés.
  
- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants et à son équipe.
  
- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.
  
- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité durant le séjour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois fait, une facture devra lui être transmise.
  
- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant le séjour pour les enfants et son équipe. Il veillera donc à une bonne hygiène des locaux et alimentaire pour garantir la santé de tous ainsi que la sécurité durant tout le séjour.
  
- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et au contenu des activités proposées par son équipe. Les activités doivent être en accord avec le projet pédagogique du séjour.
  
- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communication avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et réunions d'équipes régulières et de développer des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

## **B. Les animateurs**

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique, morale et affective du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés, enthousiastes et dynamiques
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

## **C. Les animateurs stagiaires**

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés avec les mêmes responsabilités.

Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront faits avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation qui auront été fixés en début de stage.

## **D. L'assistant sanitaire**

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.

Les trousse de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.

L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

## **E. L'agent d'entretien**

L'équipe d'animation effectue l'entretien des locaux quotidien des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et salariées (tables, poignées de porte, interrupteurs...), les sols seront également nettoyés quotidiennement.

## **VII. Règles de vie du centre**

Les règles de vie du centre seront rédigées avec les enfants à chaque début de séjour. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agrémente cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au cours du séjour.

## **VIII. La sécurité**

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.

Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités ont été préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...).

Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité, l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, tabac, drogues...

Les règles liées à l'urgence sanitaire seront précisées auprès des enfants et leur famille par le biais du règlement intérieur, des affichages présents sur le centre et lors des consignes orales auprès des enfants.

## **IX. La communication**

Le directeur est à l'écoute de son équipe, des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.

Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et le bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer.

Des panneaux d'affichage sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

L'Association ne possédant pas encore son propre site internet vous pouvez trouver toutes les informations et modalités d'inscriptions sur le site internet de la mairie de Bellevaux : [www.bellevaux.fr](http://www.bellevaux.fr).

Les familles ayant accepté la diffusion de photos de leur enfant sur le site sécurisé [ondonednouvelles.com](http://ondonednouvelles.com) auront accès aux articles écrits par les enfants durant le séjour.

Depuis cette année, le centre de loisirs a ouvert un portail familles où chaque famille a son espace personnel et peut ainsi gérer son dossier famille, procéder aux inscriptions ou annulations d'activités, avoir accès à ses factures et attestations... C'est également sur ce portail que toutes les informations concernant l'accueil sont transmises.

La plupart des informations seront également communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, trousseaux, factures...

## **X. L'évaluation**

L'évaluation va permettre à l'équipe pédagogique de constater si les objectifs pédagogiques fixés sont atteints.

Une évaluation régulière est nécessaire pour pouvoir ajuster les activités et la vie quotidienne en fonction des objectifs.

Pour cela, le directeur et les animateurs ont un rôle d'observation lors des moments de vie du centre et doivent être à l'écoute du ressenti des enfants et des parents ainsi qu'à leurs demandes.

Des temps d'évaluation seront organisés avec les enfants pendant le temps de goûter et un bilan sera fait chaque fin de semaine.

Pour finir nous ferons un bilan en fin de séjour où nous évaluerons nos objectifs grâce à ce tableau:

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>1.Développer l'entraide, le respect et le partage</u></b>	-Ateliers philo	Participation et implication des enfants aux ateliers	Tous les enfants participent à l'atelier et prennent la parole au moins une fois
		Capacité à s'exprimer et argumenter ses propos	Les enfants de plus de 8 ans réussissent à expliquer leur pensée en respectant celle des autres
	-Gestion des conflits entre eux	Aisance dans le groupe et mise en sécurité Confiance créée entre eux	Le groupe d'enfants est plus autonome pour assurer la gestions des conflits L'équipe d'animation remarque une amélioration des liens entre enfants
	-Mixer les tranches d'âges durant certaines activités, les repas et les déplacements	Entraide des plus grands envers les plus petits Partage de compétences	Tous les plus grands aident au moins une fois un petit pendant la journée pour n'importe qu'elle tâche
	-Mise en place du coin des émotions	Capacité à savoir s'écouter et analyser ce qu'on ressent	Les enfants utilisent le coin des émotions quand ils en ressentent le besoin
		Appropriation de cet espace	Les enfants ont proposé des aménagements pour cet espace en fonction de leurs besoins

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>2.Découvrir et comprendre son milieu de vie (proche et lointain) pour mieux le respecter</u></b>	-Sortie balade en montagne	Participation des enfants aux balades	Tous les enfants participent aux balades
		Enthousiasme des enfants	Tous les enfants sont enthousiaste à l'idée de découvrir leur milieu de vie
	-Tri des déchets et projet jardin avec le Cpie	Appropriation du projet jardin par les enfants	Tous les enfants participent avec enthousiasme au projet
		Savoir-faire des enfants sur le tri des déchets	Les enfants réussissent à comprendre et savent trier les déchets
	-Sensibilisation au respect du matériel mis à disposition et des locaux	Mise en place de temps collectifs afin d'établir les règles de vie en début de séjour. Mise en place d'une "banque à objets" afin de les autonomiser sur le rangement du matériel les impliquer dans le fonctionnement	Les enfants mettent en place un roulement afin que chacun prenne en main leur système de rangement
			Les enfants comprennent et respectent les règles de vie

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>3. Permettre aux enfants une ouverture d'esprit sur les différences</u></b>	-Offrir aux enfants une ouverture sur le monde	découverte de différents pays à travers le thème "voyage"	Les enfants se sont intéressés à au moins un pays différents du leur
	Mise en place de temps d'échanges sur les compétences ou loisirs de chacun	Participation et intérêt des enfants pour ces temps	Tous les enfants ont pu faire découvrir au groupe au moins un de leur loisirs ou une de leur compétence